

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 19
Pouvoirs : 6
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le quatre juillet deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par FLEURY Maxime (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Renouvellement de la convention de mise à disposition et d'utilisation des installations de la piscine intercommunale "Forez Aquatic" au profit des écoles de la communauté de communes

Date de transmission de l'acte: 09/07/2024

Date de réception de l'AR: 09/07/2024

042-244200614-DE2024_0407_05-DE

A G E D I

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de Forez Est met à disposition des écoles primaires privées et publiques ressortissantes de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable, la piscine intercommunale « Forez Aquatic » suivant le planning établi entre les directeurs d'écoles, le conseiller pédagogique représentant l'éducation nationale et le directoire de la piscine, ainsi que le personnel qui assurera la surveillance et l'apprentissage de la natation pour les classes.

La convention entre la Communauté de Communes de Forez Est et la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a pris fin au 30 juin 2024.

Il convient alors de renouveler une convention pour l'année scolaire 2024-2025.

Les clauses de la convention précédentes sont inchangées.

La participation financière de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable est fixée à 199 € par séance programmée, en sus 2€ par bonnet et par élève

Suite à l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés

Article 1 : AUTORISE le Président à signer ladite convention

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024 et le seront sur le budget 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 04/07/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 09/07/24
et de la publication le : 09/07/24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 09/07/2024
Date de réception de l'AR: 09/07/2024
042-244200614-DE2024_0407_05-DE
A G E D I